N°2 - Janvier 2005

Kaléido SCoT

LE JOURNAL DU

Syndicat Mixte
du SCoT
Grand Douaisis

Le Grand Douaisis, un territoire attractif ?

Page 2
Un SCoT, pour quoi faire ?
Concertation, mode d'emploi

Page 4
Les dossiers du SCoT
Les points forts et les points faibles de notre territoire

Page 8
Evénements
Parole d'habitants, réponse du Syndicat Mixte du SCoT

Un Schéma de Cohérence Territoriale pour le Grand

Edito

L'année 2005 sera déterminante pour le Schéma de Cohérence Territoriale. Si le n°2 de KALEIDO'SCoT pose la question de l'attractivité de notre Douaisis, c'est que cette notion est primordiale pour l'avenir.

Etre attractif, c'est attirer de nouvelles entreprises qui créeront des emplois, c'est aussi permettre à celles qui sont déjà sur notre territoire de s'y maintenir. Cela implique aussi un cadre de vie agréable, des logements en nombre suffisant et adaptés aux besoins des habitants, des services accessibles dans de bonnes conditions.

KALEIDO'SCoT vous présente une partie des résultats du diagnostic. Maintenant que l'état des lieux, le diagnostic de nos forces et de nos faiblesses est connu, les élus locaux, les associations, les représentants économiques, les partenaires et les habitants vont se rencontrer pour bâtir le meilleur projet pour notre territoire.

Qu'il me soit permis de présenter, à chaque habitant du Grand Douaisis mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année 2005.

Lionel COURDAVAULT
Président du SCoT Grand Douaisis

Un SCoT, pour quoi faire ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000. Il fait suite au schéma directeur dont la plupart des territoires de France sont dotés. En revanche, le schéma directeur de l'arrondissement de Douai n'ayant jamais vu le jour, les élus ont souhaité dès 2003 créer le SCoT du Douaisis afin d'élaborer le plan d'aménagement qui va permettre d'orienter, pour les 10 à 15 prochaines années, le développement du Douaisis au mieux des intérêts de tous.
Mais le Douaisis n'est pas le seul territoire à s'être lancé dans ce grand projet puisqu'on compte aujourd'hui 240 SCoT partout en France : et il ne faut pas chercher bien loin, puisque nos voisins ont fait de même ! Lens-Liévin-Hénin-Carvin, Osartis-Marquion, Cambrésis ou encore Béthunois-Bruaysis, tous sont en cours d'élaboration.
Et puisque dans SCoT il y a le mot cohérence, nous les rencontrons régulièrement afin d'échanger nos connaissances et faire de notre SCoT, un territoire non seulement qui corresponde aux attentes de ses habitants, mais qui soit également cohérent avec les choix des territoires voisins.

Concertation, mode d'emploi :

Instituée par la loi du 13 décembre 2000, la concertation s'impose tout au long de la réalisation du SCoT. Cette disposition vise à assurer la mise en concertation de l'ensemble des partenaires institutionnels mais aussi de la population du territoire concerné. Ainsi, dès la phase de diagnostic, les idées et arguments des uns et des autres sont entendus et débattus. Les oppositions, tout autant que les accords, constituent en effet de grandes sources d'enrichissement, qui donnent au projet toute sa pertinence.
Conformément à la loi, le SCoT du Grand Douaisis convie régulièrement les habitants du Douaisis à des réunions publiques. Les débats, nés de ces réunions, viennent alimenter les réflexions engagées par le SCoT. Par ailleurs, afin d'assurer une transmission efficace de l'information, le SCoT est présent sur diverses manifestations, et vous informe par l'intermédiaire du Kaléido'SCoT, mais aussi de son site Internet (www.scot-douaisis.org) dans lequel vous pouvez vous exprimer sur le sujet.

Douaisis

SCoT ? PLU ?

Les documents d'urbanisme sont peu connus du grand public. Le plus "célèbre" est sans nul doute le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols). Consulté, par exemple, à l'occasion d'un dépôt de permis de construire, le zonage du P.O.S. permet de savoir si un terrain est constructible ou pas. Depuis 2000, les documents d'urbanisme ont changé. Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) a remplacé le P.O.S. Le SCoT a remplacé le Schéma Directeur.

Mais qu'est-ce qui a changé ?

A la différence de leurs "ancêtres", les SCoT et les P.L.U. s'appuient tous les deux sur un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui expose la volonté des élus pour le territoire.

Comment ça marche ?

Le SCoT fixe des orientations à l'échelle de l'arrondissement pour les dix à quinze ans à venir, le P.L.U., en compatibilité avec le SCoT, définit les zonages et les règles d'occupation du sol dans la commune.

Le SCoT établit-il des zonages ?

De manière générale, le SCoT n'établit pas de zonage. Il définit des principes d'aménagement, des orientations stratégiques, que les communes seront chargées de traduire dans leur plan de zonage de P.L.U.

Seule exception à la règle, le SCoT peut définir précisément (à la parcelle) des espaces naturels et urbains à protéger.

Et le PLH ? et le PDU ?

Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) et le Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.), comme d'autres politiques thématiques devront être compatibles avec les orientations du SCoT.

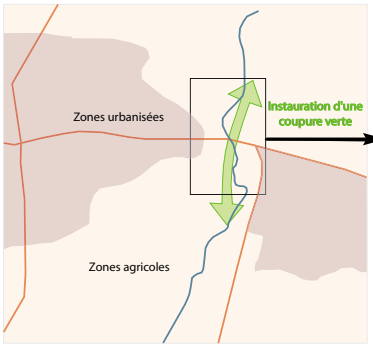

Recommandations du SCoT, présentées sous forme de schéma

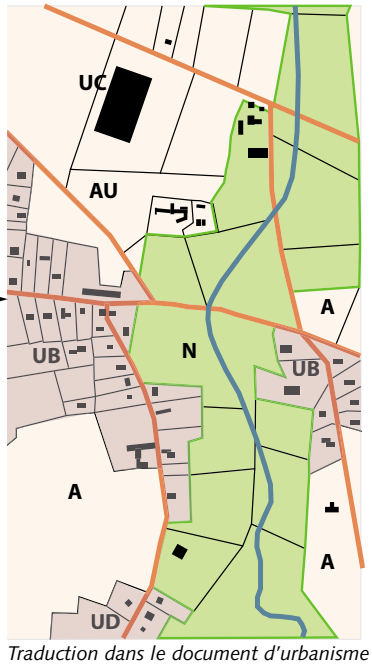

Traduction dans le document d'urbanisme communal (PLU).

Quoi de neuf ?

Mission Tourisme : l'équipe s'agrandit !

Depuis le début du mois de novembre, Ludovic de Witte est venu renforcer l'équipe sur la thématique "tourisme, loisirs, culture, sports".

A ce sujet, le nouveau chargé de mission prépare les éléments du Schéma de Cohérence Territoriale.

Son rôle consiste également à fédérer les professionnels du secteur. Cette véritable mise en cohérence permettra de mieux répondre aux attentes des habitants mais aussi des touristes-excursionnistes qui sont toujours plus nombreux dans le Douaisis.

Résultats du concours photos

1er prix : M. Yves Fauvel gagne un baptême de l'air pour deux personnes.

Départ pour le baptême de l'air

2ème prix : M. Antoine Primosig gagne un appareil photo numérique.

3ème prix : M. Jean-Marie Falempe gagne le livre "Ciels et terres du Nord - Pas-de-Calais" de Bellet et Marcq.

1er prix : l'eau domestiquée indispensable à la végétation mais créatrice de beauté.

Le phénomène d'attractivité

La cité scolaire à Somain

L'attractivité d'un territoire ne se mesure pas de la même manière pour une entreprise ou pour un habitant...

Pourquoi venir investir dans le Douaisis ?

Pourquoi y faire construire sa maison ?

Evidemment les critères de sélection sont parfois mesurables (terrains disponibles, présence d'une école…) mais souvent immatériels (cadre de vie, perspectives d'avenir…).

Qu'ils soient entrepreneurs ou futurs habitants, leurs interrogations diffèrent mais des points communs existent. Ils recherchent tous deux une circulation aisée par la route mais aussi par le rail et la voie d'eau, un environnement préservé ou encore des formations de haut niveau et donc une main d'œuvre qualifiée…

Le SCoT du Grand Douaisis souhaite répondre concrètement à ces questions légitimes. Son but est de combler les faiblesses de notre territoire tout en renforçant ses forces. Que ce soit pour son économie ou pour son habitat, tout vise à conforter son attractivité.

Les thèmes abordés sont nombreux : transport, environnement, habitat, développement économique, tourisme… Alors que le diagnostic du territoire touche à sa fin, déjà des orientations se dessinent. Elles feront l'objet d'approfondissements tout au long du 1er semestre 2005.

A plusieurs reprises en 2005, des rencontres seront organisées. Elles permettront aux habitants, aux élus, aux partenaires économiques et sociaux mais aussi aux associations de se rencontrer, de s'exprimer et d'échanger. Les pistes d'avenir prendront forme à travers le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), seconde étape du SCoT après le Diagnostic Territorial.

Notre Schéma de Cohérence Territoriale porte sur le Douaisis un regard précurseur en le projetant dix années en avant. Mais pour cela, il a fallu répondre à une question essentielle : quelles sont ses forces et ses faiblesses ? Nous verrons qu'il est possible d'affirmer que notre territoire attire les entreprises (et donc les emplois) mais également les habitants qui se montrent toujours plus précis quant à leurs attentes.

Attractivité culturelle : Les Cucurbitades à Marchiennes.

Points forts et points faibles du Grand Douaisis :

Au-delà des faits précis, comme la population, l'emploi, les infrastructures, l'environnement, etc., ce sont bien les perceptions du territoire par ses habitants et par l'extérieur qui comptent.

Comment est vécu le Douaisis ? Comment est-il considéré dans le reste de la région ? Comment envisage-t-on ses perspectives de développement ? Pour répondre à ces questions, il faut s'interroger sur les **forces et faiblesses** résultant de l'évolution du territoire.

De manière générale, un manque de diversité

Du côté des points faibles, c'est **l'absence de diversité** qui prédomine.

Les fonctions économiques sont surtout représentées par les **grandes usines,** au détriment des petites entreprises, et du secteur des services voire même du commerce. Ceci peut constituer un **frein à l'installation** d'autres entreprises, notamment celles du **secteur tertiaire.**

A côté des facteurs purement économiques, d'autres domaines entrent en ligne de compte pour l'installation ou l'embauche sur place de nouveaux personnels : **le niveau insuffisant de qualification des habitants et les difficultés de logement** (notamment petits pour les jeunes qui s'installent).

Les revenus restent modestes, ce qui est également un **frein au développement du commerce.**

La Ville de Douai ne dispose pas encore d'une **notoriété suffisante** et, dans le même temps, **les disparités sont criantes** entre les différents secteurs au sein du Grand Douaisis.

Enfin, le passé d'industrie ancienne, se fait sentir au niveau de **la pollution de l'air, de l'eau, des sols. Les contraintes environnementales** sont donc une donnée fondamentale du territoire.

Une situation de non-retour ?

Cette énumération peut faire penser à une situation de "non-retour". Ce serait sous-estimer les atouts, les points forts du territoire.

Ces atouts sont importants car **le Grand Douaisis possède une forte identité :** la diversité des paysages a été préservée, malgré une urbanisation ancienne et importante et un territoire relativement petit.

La situation économique générale, s'est nettement améliorée depuis une dizaine d'années, et le **taux de chômage** est redevenu proche de la moyenne régionale.

La population reste jeune, malgré le vieillissement que l'on constate partout en France.

Enfin, **la Ville de Douai,** malgré ce qui est écrit plus haut, **constitue un élément d'identité** pour tout le Grand Douaisis : **université, équipements culturels, patrimoine historique et architectural récemment revalorisé, rôle administratif, dynamisme économique.**

Mettre en place un plan de développement qualitatif

Au total, la situation est moins "noire" que certains ne l'imaginent … et les éléments sont là pour permettre de **mettre en place un véritable plan de développement qualitatif à moyen terme.**

2ème prix : jet d'eau à Pecquencourt

Repères

1 sur 4 : c'est le nombre d'emplois dans l'industrie dans le Douaisis.

2 femmes sur 5 seulement sont insérées dans la vie active.

13 286 montées/descentes en moyenne par jour pour le Douaisis : les migrations domicile/travail par voies ferrées sont importantes puisque la gare de Douai représente **8 287** passagers, Orchies : **2 611** et Somain : **1 433.**

13,3% : c'est le taux de chômage au 30 juin 2004.

150 000 visiteurs se sont rendus au Centre Historique Minier de Lewarde, en 2004.

Vue aérienne de la zone d'activités d'Orchies

L'économie dans le Douaisis : à la recherche d'un second souffle

Ne pas se cacher ses points faibles est la première étape vers la réussite. C'est le rôle de l'état des lieux réalisé au travers du diagnostic du SCoT, qui donne une photographie de notre Douaisis aujourd'hui... pour mieux préparer demain.

Le Douaisis est une terre où l'industrie prospère, en particulier tout ce qui touche de près ou de loin à l'automobile. On y fabrique des voitures, des pares-brises de très haute technologie, des systèmes de climatisation, des sièges… La liste est longue, et les emplois sont nombreux : près de 10 000, répartis sur tout le territoire. Mais cette spécialisation est fragile. Quand le secteur automobile éternue, c'est tout le Douaisis qui s'enrhume.

Le Douaisis se caractérise aussi par un taux d'activité des femmes très inférieur aux moyennes régionales et nationales. De plus, certaines activités sont insuffisamment représentées sur notre territoire : c'est le cas des services aux entreprises et aux particuliers, de la recherche, du commerce de gros. Le commerce traditionnel (le deuxième plus gros employeur du Douaisis avec plus de 5000 emplois) doit faire face à la concurrence des centres commerciaux de Noyelles-Godault, de la Métropole Lilloise et du Valenciennois.

Pourtant, le Douaisis a des atouts exceptionnels : un accès performant par la route, les canaux et le rail, une main d'œuvre réputée pour sa productivité et sa qualité, la proximité de la Métropole Lilloise, véritable moteur du développement du nord de la France, une vie associative intense, une université en développement. Les points faibles et les points forts étant désormais connus, le Douaisis peut afficher ses ambitions : attirer des entreprises, valoriser son identité et son image, améliorer les accès, développer la qualité de l'environnement dans les zones d'activités pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des habitants du territoire. L'un des enjeux prinicipaux du Douaisis sera de diversifier ses activités économiques afin de favoriser l'accès à l'emploi de ses habitants.

Hôtel d'Entreprises de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Le saviez-vous ?

Des projections de population plutôt surprenantes !

L'INSEE a réalisé une étude permettant d'estimer l'évolution de la population du Douaisis à l'horizon 2030 si aucune mesure n'était prise : la population du SCoT du Grand Douaisis diminuerait de 2% d'ici à 2030 soit environ 5 000 personnes de moins ! Pourtant, cette situation varie selon les territoires puisque le secteur de Douai, l'arc minier et l'Arleusis perdraient 7% de leur population alors que dans le même temps, la Pévèle et l'Orchésis en gagneraient 25% du fait de la proximité de la Métropole Lilloise !

Et l'emploi ...

Au dernier recensement de 1999, l'INSEE a comptabilisé 72.000 emplois et a constaté que 69% des emplois se situaient autour de l'agglomération de Douai, contre 15% pour l'Est douaisis, 11% pour la Pévèle et 5% pour l'Arleusis. La répartition des emplois par secteur montre qu'en 1999, le tertiaire représente 68% des emplois, l'industrie : 25%, la construction : 5% et l'agriculture : 2%.

Mais où vont travailler les Douaisiens ?

Près de 53.000 des actifs résidant dans le SCoT du Douaisis en 1999 y travaillent alors qu'ils étaient 55.500 en 1990 soit une baisse de 5%.

Parmi eux, près de 21 000 travaillent dans leur commune de résidence et 32 000 se déplacent à l'intérieur du SCoT du Douaisis pour y travailler. Leurs principales destinations internes sont Douai (61%), Cuincy (13%), Somain (9.5%) et Sin-le-Noble (9%).

On constate également que les actifs résidant dans le SCoT du Douaisis sont plus nombreux à travailler à l'extérieur du SCoT en 1999 qu'en 1990, puisqu'ils sont près de 27 000 en 1999. Leurs principales destinations sont Lille (46%), Valenciennes (17%), Lens (16%), Arras (3.5%) et Cambrai (3%).

Lotissement en construction

Habiter le Douaisis : des situations contrastées selon les territoires !

Trouver un logement dans le Douaisis relève de plus en plus du "parcours du combattant". Le besoin en logements, notamment sociaux , est de plus en plus criant. On doit construire alors que les prix des terrains sont au plus haut ! Face à ce problème, toutes les parties du Douaisis ne sont pas "logées" à la même enseigne …

La campagne douaisienne attire…

Travailler en ville et habiter à la campagne, voilà le mode de vie qu'ont choisi bon nombre de nouveaux habitants du Douaisis. Cette périurbanisation, non maîtrisée, pose des problèmes : elle rend la voiture obligatoire, fait monter les prix du foncier (ils ont doublé en cinq ans) et ainsi empêche des jeunes ménages de s'installer... Néanmoins, cette nouvelle population permet de maintenir des classes d'écoles ou de rouvrir des petits commerces.

Des disparités qui persistent

Au centre de l'arrondissement de Douai, malgré certaines améliorations (création d'emplois, renovation des logements anciens), des efforts sont encore à réaliser pour proposer un logement décent, et faire de ces territoires un lieu attractif pour tous.

A ces différents territoires, **le SCoT doit offrir une réponse adaptée, en maîtrisant et en organisant l'occupation du sol**, et en promouvant **une plus grande mixité sociale.**

Tous les chemins mènent… au Douaisis ?

Le Douaisis se caractérise par des déplacements quotidiens de grande ampleur. Que ce soit par la route, le chemin de fer ou la voie d'eau, le Douaisis est un véritable carrefour régional et international. Si les déplacements quotidiens dans le territoire, déjà importants, tendent à augmenter, des projets importants devraient améliorer la situation.

Des projets importants pour le Douaisis

Le canal Seine-Nord, grand projet national, vise à relier Paris aux grands ports du Nord de l'Europe à horizon 2012. Avec un débouché à Arleux, le Douaisis profitera de ce grand projet pour promouvoir un développement plus "durable" : une péniche de 95 mètres représente l'équivalent de 150 poids lourds. **Le Transport en Commun en Site Propre** (TCSP), projet phare du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de l'agglomération douaisienne, vise à réduire l'utilisation de la voiture particulière. Le TCSP sera un transport collectif rapide et moderne. Il sera également l'occasion de changer la ville, de la rendre plus agréable et plus attractive. Le SCoT devra accompagner le TCSP en développant les zones d'habitat et les équipements à proximité de ses lignes pour en faire profiter le plus grand nombre.

Bus TUB à Douai.

3 questions à : Jean-Marie LENZI, Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai

Quel est le rôle de l'Etat et du Sous-Préfet lors de l'élaboration d'un SCoT ?

L'État porte à la connaissance du Syndicat mixte du SCoT, toutes les informations dont il dispose sur le territoire. Le Sous-préfet, par sa présence aux réunions du SCoT, veille à la bonne interprétation des données fournies par les services de l'Etat, et apporte les observations issues de son expérience sur d'autres territoires. Il se doit de souligner les enjeux du débat et les contradictions à résoudre.

Quels sont les principaux éléments d'attractivité du Douaisis ?

L'attractivité du Douaisis doit s'exercer autant pour y résider que pour y investir et travailler.

Trois atouts sont exceptionnellement réunis pour cela :

- le Douaisis est situé au voisinage d'axes de communications majeurs et de métropoles dynamiques,
- il dispose d'espaces ruraux et naturels à côté de zones urbaines importantes,
- sa ville chef-lieu a, par son patrimoine et certains services, un rayonnement régional, c'est une belle grande ville moyenne,

… sans oublier l'accueil des habitants.

A travers l'élaboration du SCoT, quelles vous semblent être les priorités du territoire ?

D'abord, limiter l'étalement des villes pour éviter le gaspillage d'espaces et les obstacles aux mélanges des populations. Ensuite, tirer profit de la proximité des axes de transports pour mieux localiser les zones d'activités, en minimisant les nuisances. Enfin, rendre possible les choix futurs sur de grands aménagements (liaison nord-sud, transports collectifs, …). Le Douaisis doit aussi coopérer avec les agglomérations voisines, parce qu'elles sont proches et complémentaires. Le projet du Louvre bis à Lens, par exemple, est une bonne occasion de travailler ensemble.

Le site internet du SCoT

www.scot-douaisis.org

Le site Internet du SCoT est en ligne depuis juillet 2004. Et il rencontre un véritable succès ! Plus de 6000 internautes ont déjà visité le site. Les pages les plus populaires sont sans aucun doute les plus ludiques : les 10 vues interactives du Douaisis en 360°, la carte "à dessiner" du Douaisis... mais également les pages expliquant le SCoT, son fonctionnement, le calendrier.

Alors, rendez-vous sur le site ! N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions par un petit mail, ça nous fera plaisir !

3ème prix : La pêche tranquille

Foire de Douai 2004 : vous étiez nombreux au rendez-vous !

Stand du Syndicat mixte du SCoT.

Le stand du Syndicat mixte du SCoT a accueilli, pour sa première année, près de 200 personnes et, vous étiez nombreux à répondre à notre questionnaire !

Et d'après vos réponses, 3 personnes sur 4 sont satisfaites de la vie dans le Douaisis et 3 personnes sur 5 sont plutôt optimistes pour l'avenir du territoire.

Concernant la qualité des cours d'eau, 1 personne sur 2 la trouve satisfaisante alors que les études révèlent qu'elle est globalement médiocre.

En revanche, 3 personnes sur 5 pensent que la qualité de l'air est globalement bonne : et vous avez raison !

Vous estimez également qu'il faut que le SCoT travaille en priorité, au soutien de l'économie locale et des emplois, puis à la protection des espaces naturels.

Parole d'habitants :

Question de M. Roland T. de Râches :

Comme vous le savez vraisemblablement, des milliers de camions et voitures empruntent quotidiennement la route Douai - Orchies - Tournai. Ce trafic provoque de multiples pollutions : atmosphérique (CO2), sonore, poussières et risques d'accidents dans les localités traversées, dont Râches…
Un projet d'autoroute ou voie expresse laissait espérer, à moyen terme, une très nette amélioration de notre environnement. […] Qu'en est-il (actuellement)[…] ?

Réponse du SCoT :

Le diagnostic du SCoT a pointé le problème du nombre de véhicules et de camions qui circulent chaque jour sur les routes entre Douai et Orchies, en traversant Râches, Flines-lez-Râches et Coutiches, mais également en venant de Somain par Marchiennes. La circulation des personnes et des marchandises est un enjeu majeur du Schéma de Cohérence Territoriale. En effet, cette circulation cause de nombreuses nuisances, mais elle contribue directement au développement économique du territoire. Les services de l'Etat et les services du Département travaillent actuellement pour proposer des solutions qui permettraient de diminuer les flux traversant les villes et villages, tout en permettant de mieux relier Orchies à l'A 21, du Nord au Sud. Les élus du SCoT auront l'occasion, dès 2005, de donner leur avis sur les propositions de fuseaux de passages. Les habitants pourront donner leur avis sur cette liaison dans le cadre d'un débat public prévu pour fin 2005 - début 2006.

Journal du Syndicat mixte du SCoT du Douaisis - janvier 2005
Directeur de publication : Lionel Courdavault
Conception rédactionnelle : I. Rougieux, C. Sellier, A. Thibault, M. Cooren, L. De Witte.
Conception graphique : NIKITA
Photographies : Photothèque du SCoT, F. Bocquet 03.20.87.87.59 (p.1), concours photos, Office du tourisme de Marchiennes (p.4)
Impression : Imprimerie commerciale du Douaisis
Diffusion à 97.000 exemplaires
ISSN en cours
Syndicat mixte du SCoT du Douaisis - 321, rue Maurice Caullery - 59500 Douai
Tél. 03.27.98.21.00
Fax 03.27.88.19.52
contact@scot-douaisis.org
www.scot-douaisis.org